

Avis d'appel public à la Concurrence.

Section I : Pouvoir adjudicateur

1.1) Contacts

Mairie de Drap
06340 Drap
Services Marchés Publics
04 97 00 06 30

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir en temps utile leur demande de renseignements complémentaires.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus :

Mairie de Drap

06340 Drap

04 97 00 06 30

06 11 61 57 04

- Le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur :

<http://www.synapse-entreprises.com>

1.2) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité locale.

1.3) Activité principale : Marchés publics de la Commune de Drap

Section II : Objet du marché

11.1) Description

11.1.1) Intitulé attribué du pouvoir adjudicateur :

Travaux de réfection de voirie, de rénovation de réseaux Eaux, eaux usées, eaux pluviales, maçonneries, d'ouvrages d'art, d'urgence et d'intempérie sur la Commune de Drap.

11.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation : Travaux.

Exécution.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : Commune de Drap.

11.1.2) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

11.1.3) Information sur l'accord-cadre : Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre: Durée en année(s) : 4.

11.1.3) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

La présente consultation est lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles 33, 57, 58 et 59 du Code des Marchés Publics.

La consultation a pour objet :

Travaux de réfection de voirie, de rénovation de réseaux Eaux, eaux usées, eaux pluviales, maçonneries, d'ouvrages d'art, d'urgence et d'intempérie sur la Commune de Drap.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45232130.

11.1.4) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

11.1.5) Lots : sans objets

11.2.1) Quantité ou étendue globale :

La durée initiale est de 1 an(s).

Le marché pourra faire l'objet de 3 reconduction(s) sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 an(s). La reconduction est expresse.

11.1.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Cautionnement et garanties exigés :

Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée sur chaque demande de paiement dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Le titulaire pourra remplacer la retenue de garantie par une garantie à première demande.

Le pouvoir adjudicateur n'accepte pas qu'une caution personnelle et solidaire remplace la garantie à première demande.

11.1.1.1) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- financement sur fonds propres, emprunts et subventions
- les modalités de règlement des prestations s'opéreront selon les règles de la comptabilité publique et celles prévues par le Code des Marchés Publics et par mandat administratif.
- le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de réception de la facture.
- le comptable assignataire est M. L'administrateur des finances publiques.
- prix : révisables.
- avance : Sous réserve des conditions prévues à l'article 87.i du code des marchés publics, une avance est versée aux titulaires des lots de montants supérieurs au seuil fixé par le code des marchés publics, sauf indication contraire portée dans l'acte d'engagement.

En complément du CCAP, l'acte d'engagement détermine le droit à l'avance, le montant de l'avance et le délai de paiement de l'avance.

Le taux de l'avance est fixé à 10 %.

L'Avance sera calculée, en fonction de la durée du marché, dans les conditions définies à l'article 87-ii du code des marchés publics.

11.1.1.2) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Conjoint ou solidaire.

11.1.1.3) Autres conditions particulières :

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Lettre de candidature (Dc1 mis à jour au 25/06/2012) ou équivalent : Elle devra être complétée, datée et signée.

- déclaration du candidat (Dc2 mis à jour au 15/09/10) ou équivalent, complétée
- pouvoirs : Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat, si le signataire n'est pas le représentant légal.

La production de ces documents est obligatoire. A défaut, le candidat ne pourra être admis à participer à la suite de la procédure.

Les candidats doivent également veiller à ce que les pouvoirs soient en cours de validité et qu'ils ne soient pas limités à un montant inférieur à l'offre qui sera proposée.

Par ailleurs, en cas de groupement solidaire d'entreprises, les pouvoirs relatifs à chaque membre du groupement ne doivent pas être limités à un montant inférieur à l'offre globale du groupement. IN.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : pour les 3 lots : Chiffres d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible.

IN.2.3) Capacité technique :

-Liste des travaux : Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années indiquant la date, le montant et le destinataire public / prive. Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre

document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité

-Certificats de qualifications professionnelles : FNTP ou équivalente :

1141 ; 211 ; 2322 , 2342 ; 331 ;3321, 3322, 33, 334 ; 3451 ; 3452, 346, 347 ; 3622 ; 3642, 3721, 3732 ; 5114, 5161 ; 5162 ; 513 ; 1131 ; 1432 ; 2422 ; 2542 ; 264, 7273 ;743 ; 761,

Informations sur les marchés réservés :

III.3) Conditions propres aux marchés de services

111.3.1) Information relative à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : non.

111.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non

Section IV : Procédure

IV. 1) TYPE DE PROCÉDURE

Type de procédure :Ouverte.

2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

2.1) Critères d'attribution :

1. : le prix (en% 40).

2. Pondération : 60.

IV. 3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV. 3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

IV. 3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

IV. 3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents :

25/10/2017 à 16heures 00

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

31/10/2017 à 16 heures

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés : IV.3.6)

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : **français.**

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non.

Section VI : Renseignements complémentaires VI.

1) RENOUELEMENT :

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non. VI.3)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

1/jugement des offres :

Critère d'attribution	Pondération
La valeur technique des prestations, notée sur 60 et appréciée au vu du contenu du mémoire explicatif, de la notice sur la gestion des déchets et des compléments au CCTP sur les enrobés à caractère développement durable, selon les critères suivants : - Disponibilité et volume des moyens humains, matériels et centrale d'enrobés dédiés au présent marché, notée sur 10 (<i>disponibilité sur 6,</i>	60 %

Critère d'attribution	Pondération
<p><i>volume sur 4</i> le meilleur dans les sous-critères suivant se voit attribué la meilleure note.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédure de mise en place pour intervention d'urgence ou intempéries, matériel, centrale d'enrobés, personnel, et matériaux mobilisable sur 10 - Gestion des déchets de chantier et maintien de la propreté sur site sur 10 (<i>clarté de l'exposé des procédures sur 5, pertinence des procédures sur 5</i>) - Certificat de la gestion écologique des chantiers. noté sur 5 - Références en marchés d'entretien similaire, noté sur 5 - Propositions d'enrobés à caractère développement durable sur 20 (<i>Efficacité des matériaux proposés sur 5, facilité de mise en œuvre sur 5, durabilité sur 5, intérêt au niveau développement durable sur 5</i>) 	
<p>Le critère prix sera apprécié au vu du détail estimatif vierge fourni à par le maître d'ouvrage et valorisé, suivant un bon de commande représentant la commande des travaux pendant la durée du marché par, de la manière suivante : La note sur 40 sera = 40X(offre la plus basse/offre examinée)</p>	40 %

2 / Conditions de remise des plis :

- La transmission des candidatures et des offres par voie électronique est autorisée sur notre profil acheteur :
<http://www.synapse-entreprises.com>

- Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Entreprises info@synapse-entreprises.com ou par téléphone au 01 72 33 90 70.

Date d'envoi du présent avis au BOAMP : 28/09/2017

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nice, 33 boulevard Franck Pilatte, F-06300 Nice. Tél. (+33) 4 92 04 13 13.

Fax (+33) 4 93 55 78 31

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges en matière de marchés publics,

22 boulevard Paul Peytral, F-13282 Marseille Cedex 20. Tél. (+33) 4 91 15 63 74. Fax (+33) 4 91 15 61 90

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif de Nice, 33 boulevard Franck Pilatte, F-06300 Nice. Tél. (+33) 4 92 04 13 13. Fax (+33) 4 93 55 78 31

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

28/09/17